© Joueurs Info Service - 5 décembre 2025 Page /
Vos questions / nos réponses
INTERDICTION
Par <u>admin</u> Postée le 17/02/2014 10:12
linterdiction de casino s'etend a la principaute de monaco ou pas?? MERCI
Mise en ligne le 17/02/2014
Bonjour,
L'interdiction de casino n'est valable qu'en France. Vous avez par contre la possibilité de contacter directement le casino à Monaco pour vous y faire interdire de jeu.
Si vous souhaitez évoquer votre situation, sachez que vous pouvez nous contacter tous les jours de 8h à 2h au 09.74.75.13.13 (appel anonyme et non surtaxé).
Cordialement.